

Aides pour la rénovation énergétique 2019

VIESMANN

Travaux réalisés par un professionnel certifié «Reconnu Garant de l'Environnement» et matériels soumis à critères de performances



Financement Viessmann (3)



TVA réduite



CITE (1)



Éco-PTZ



CEE

OU



Coup de pouce

Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, fioul ou gaz autre que condensation. Non cumulable avec le CEE



Sérénité

Ensemble de travaux pour gain énergétique d'au moins 25 %

OU



Agilité

Changement de chaudière ou de mode de chauffage



Chèque Énergie

Date de la demande		Intégrée au devis	Année N+1	Avant travaux	Avant signature du devis des travaux	Avant signature du devis des travaux	Avant travaux	Avant travaux	L'attribution du Chèque énergie se fait automatiquement aux foyers éligibles	
Lieu de la demande	Sur viessmann.fr	Au professionnel certifié RGE	Déclaration de revenus	Banque	Au fournisseur d'énergie	Par internet sur site du partenaire-signataire	Par internet sur site de l'ANAH	Par internet sur site de l'ANAH		
Cumul possible avec...	Toutes les autres aides	Toutes les autres aides	Toutes les autres aides	Toutes les autres aides	Toutes les autres aides sauf ANAH Sérénité	Toutes les autres aides sauf ANAH Sérénité	Toutes les autres aides sauf CEE / Coup de pouce	Toutes les autres aides	Toutes les autres aides	
	Aides pour tous foyers (sauf exception du CITE)						Aides complémentaires pour foyers à revenus "modestes" et "très modestes" (2)			
Chaudière gaz à condensation (très haute performance énergétique : EtaS >= 92%) Type : Vitodens ou Vitocrossal	✓	5,50%	30% plafond dépenses TTC : 3 350 € par équipement (soit un crédit d'impôt de 1 005 € maxi)	✓	✓	OU 600 € + 150 € maxi Prime partenaire(5)	OU 1 200 € + 300 € maxi Prime partenaire(5)	✓	✓	✓
PAC air-eau, eau-eau ou hybride Type : Vitocal ou Vitocaldens	✓	5,50%	30% Pose incluse pour foyers "modestes"	✓	✓	OU 2 500 € + 1 000 € Prime partenaire(5)	OU 4 000 € + 1 500 € Prime partenaire(5)	✓	✓	✓
Chaudière bois Type : Vitoligno	✓	5,50%	30% Pose incluse pour foyers "modestes"	✓	✓	OU 2 500 € + 1 000 € Prime partenaire(5)	OU 4 000 € + 1 500 € Prime partenaire(5)	✓	✓	✓
Système Solaire Combiné Type : Vitosol + Vitocell	✓	5,50%	30% plafond de dépenses TTC : 1 000 €/m², ou pour les foyers "modestes" : 1 300 €/m² pose incluse	✓	✓	OU 2 500 €	OU 4 000 €	✓	✓	✓
Chauffe-Eau Solaire Type : Vitosol + Vitocell ou Vitodens-242-F	✓	5,50%	30% plafond de dépenses TTC : 1 000 €/m², ou pour les foyers "modestes" : 1 300 €/m² pose incluse	✓	✓			✓		✓
Chauffe-eau thermodynamique (équipement & pose) Type : Vitocal	✓	5,50%	30% plafond de dépenses TTC : 3 000 €, ou pour les foyers "modestes" : 4 000 € pose incluse	✓	✓			✓		✓
Chaudière fioul à condensation (EtaS >= 90%) Type : Vitodens ou Vitorondens	✓	10%			✓			✓	✓	✓
Photovoltaïque Type : Vitovolt		10% pour installation <ou = à 3 kWc						✓		
Régulation Type : Vitotronic 200 ou 100 avec un Thermostat d'ambiance		5,5%	30%	✓	✓					
Dépose cuve Fioul		5,5%	50% Pour foyers "modestes"							
Frais d'audit énergétique		10%	30%	✓						

(1) CITE : les matériels pris en compte sont soumis à critères de performances. La notion de "foyer modeste" s'apprécie selon le barème de l'ANAH.

(2) Les aides ANAH et la prime Coup de pouce la plus favorable sont soumis à conditions de ressources.

(3) Modalités complètes sur viessmann.fr

(4) Aides destinées aux propriétaires occupants de leur logement de plus de 15 ans, sous conditions de ressources. L'aide Agilité concerne uniquement les maisons individuelles.

Montants et modalités différentes selon le type d'aide et le classement en foyer à revenus «modestes» ou «très modestes» (détails au dos)

(5) Détails et modalités des primes "Partenaires Énergéticiens" sur <https://www.viessmann.fr/fr/operations-commerciales.html>

Aides financières en fonction du type de foyer

Aides financières travaux efficacité énergétique 2019		Prime Viessmann	TVA réduite	CITE	Éco-PTZ	CEE	Coup de pouce	Aides ANAH	Chèque Énergie
Quel statut ?	Propriétaire occupant	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Propriétaire bailleur	✓	✓		✓	✓	✓		✓
	Locataire ou occupant à titre gratuit	✓	✓	✓		✓	✓		✓
	Société civile immobilière (SCI)	✓	✓		Non soumises à l'impôt	✓	✓		✓
Quel type de logement ?	Résidence principale	✓	De plus de 2 ans	De plus de 2 ans	De plus de 2 ans à partir du 01/07/2019	✓	✓	Maison individuelle de plus de 15 ans	✓
	Logement de plus de 2 ans, mis en location au titre de la résidence principale	✓				✓	✓		✓
	Résidence secondaire	✓	De plus de 2 ans			✓	✓		✓

Exemple de modernisation favorisé par les aides fiscales 2019

- Famille aux revenus très modestes hors Ile-De-France
- 4 personnes - Revenu Fiscal de Référence < 30 389 €
- Remplacement d'une vieille chaudière fioul basse température dans une maison de + de 15 ans, située à Angers (46)

Matériel proposé par votre installateur Proactif

Vitocal 111-S 8kW et ses accessoires Main d'œuvre et mise en service	10 657 €
Total TTC - TVA 5,5 %	11 243 €
Aides	
Habiter Mieux Agilité	4 000 €
Coup de pouce CEE	4 000 €
Bonification partenaire Viessmann	1 500 €
Total Aides	9 500 €
Reste à charge avant CITE	1 743 €
CITE sur reste à charge	523 €
Reste à charge net (total TTC - aides - CITE)	1 220 €

Aides ANAH et Coup de Pouce Chauffage* Éligibilité selon revenu fiscal de référence du foyer

Ménages très modestes			
	Nombre de personnes du foyer	Ile-De-France	Autres régions
ANAH	1	20 470	14 790
	2	30 044	21 630
	3	36 080	26 013
	4	42 128	30 389
	5	48 198	34 784
	Par personne en +	+ 6 059	+ 4 385
Ménages modestes			
	Nombre de personnes du foyer	Ile-De-France	Autres régions
ANAH & Coup de Pouce	1	24 918	18 960
	2	36 572	27 729
	3	43 924	33 346
	4	51 289	38 958
	5	58 674	44 592
	Par personne en +	+ 7 377	+ 5 617

*Le Coup de Pouce Chauffage concerne uniquement le remplacement d'une chaudière fioul, gaz ou charbon autre que condensation.

Habiter Mieux Sérénité (concerne un ensemble de travaux pour gain énergétique d'au moins 25 %)

- pour foyer «très modeste» : 50 % du montant total HT des travaux (plafonné à 10 000 €) + prime 10 % du total travaux (plafonné à 2 000 € si atteinte du gain de 25 %) ;
- pour foyer «modeste» : 35 % du montant total HT des travaux (plafonné à 7 000 €) + prime 10 % du total travaux (plafonné à 1 600 € si atteinte du gain de 25 %)

Accompagnement obligatoire avec aide forfaitaire de 573 €

Habiter Mieux Agilité (concerne un changement de chaudière ou de mode de chauffage) :

- pour foyer "très modeste" : 50 % du montant total HT des travaux (plafonné à 4 000 € pour les équipements de chauffage hors gaz et à 1 200 € pour les chaudières gaz THPE)
- pour foyer "modeste" : 35 % du montant total HT des travaux (plafonné à 2 800 € pour les équipements de chauffage hors gaz et à 840 € pour les chaudières gaz THPE)

Liens utiles

TVA Taux réduit	https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23568
Crédit d'impôt 2019	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1224
Éco-Prêt à Taux Zéro	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905
Le Chèque Énergie	https://www.chequeenergie.gouv.fr
Prime Coup de Pouce	https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020
Offre EDF "Mon chauffage durable"	https://travaux.edf.fr/financement/prime-energie-d-edf/mon-chauffage-durable ou https://www.prim-energie-edf.fr/je-simule-ma-prime.html
Prime Quelle Énergie	https://www.quelleenergie.fr/aides-primaires/certificats-economies-energie/prime-energie

TROUVER UN INSTALLATEUR

RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT
RGE

Votre partenaire formé aux
produits Viessmann

PROACTIF

Pour trouver le professionnel proche de votre domicile,
une liste d'installateurs est disponible sur
<https://bit.ly/ListeProactifs>

LE GOUVERNEMENT A MIS EN PLACE LE
RÉSEAU FAIRE, un nouveau service public qui
guide le particulier dans son projet de rénovation
énergétique afin de lui expliquer l'ensemble des
aides existantes.

<https://www.faire.fr/>

Un conseiller FAIRE est disponible au

0 808 800 700 Service gratuit
+ prix appel

Viessmann France S.A.S.

Avenue André Gouy - B.P. 33 - 57380 FAULQUEMONT

VIESSMANN

www.viessmann.fr